



***Proximité***

***Transversalité***

***Diversité***

***Neutralité***

***Qualité***

Le Réseau National des Plates-Formes de Services aux Particuliers a vu le jour en 2004. Créé sous l'impulsion des Plates-Formes du sud, il est désormais présent sur une grande partie du territoire français.

Il a pour but de fédérer les Plates-Formes de Services aux Particuliers locales afin de leur donner un poids institutionnel plus important et ainsi être force de proposition pour les inscrire dans les politiques publiques de développement de l'emploi et des services. Afin d'être plus présent sur le territoire national, le réseau souhaite aider le développement d'autres plates-formes et accompagne tous projets de création.

Le réseau national promeut l'économie sociale et solidaire et permet aux plates-formes de mener des actions et des projets d'envergure communs, dans une logique de transversalité, de neutralité et de proximité.

L'expertise de ses membres lui permet de réaliser études, conseils et ingénieries dans le domaine des services aux particuliers. Le RNPFS permet une mutualisation des outils et des ressources entre les membres, il offre des possibilités de transfert d'expériences et de formations collectives pour les salariés des plates-formes.

Regroupées au sein du réseau national, les plates-formes jouissent d'une meilleure visibilité auprès de l'État et des services départementaux et régionaux. L'ancrage territorial des plates-formes leur permet d'avoir une connaissance précise du secteur et des dispositifs sur leur territoire.

## **Les objectifs du réseau**

1. Promouvoir et enrichir le concept de plates-formes départementales de services aux particuliers
2. Permettre aux plates-formes de développer des partenariats avec les acteurs du secteur
3. Mutualiser les expériences et les outils

***La démarche de mise en réseau s'est appuyée sur la volonté de stabiliser le concept de PFSP autour de principes clairs :***

- Intermédiation entre l'offre et la demande de services par les particuliers
- Accompagnement des demandeurs d'emplois vers les métiers de services
- Observatoire local du marché / centre de ressources
- Expertise, conseil, ingénierie et accompagnement
- Promotion / valorisation / communication
- Animation territoriale

## Les missions du réseau

### *Promouvoir les plates-formes et développer le concept*

- Développer les relations institutionnelles : renforcer la reconnaissance des PF par les institutions nationales par la mise en œuvre de partenariats entre les plates-formes et les administrations d'Etat (ministères et services déconcentrés de l'Etat) et la mobilisation de l'expertise et du savoir-faire des plates-formes et du réseau lors d'événements nationaux ;
- Susciter et accompagner la création de nouvelles plates-formes : présenter et promouvoir le concept de plate-forme et proposer une offre de service d'accompagnement à la création d'une plate-forme départementale ;
- Elargir la représentativité du réseau par un nombre d'adhérents plus élevé : présenter le réseau (et le concept qu'il défend) aux plates-formes existantes ;
- S'appuyer sur le référentiel existant et le faire évoluer si nécessaire : améliorer le concept de plate-forme par un questionnement régulier et la confrontation avec d'autres expériences.

### *Développer les partenariats opérationnels avec les acteurs du secteur*

- Développer des partenariats sur la fonction intermédiation Offre / Demande de services : permettre aux plates-formes de développer des partenariats opérationnels avec les structures sur la fonction d'intermédiation offre et demande de services par les particuliers ;
- Développer des partenariats sur la fonction intermédiation Emploi : permettre aux plates-formes de développer des partenariats opérationnels avec les structures sur la fonction d'intermédiation emploi ;
- Développer des partenariats sur la fonction professionnalisation : permettre aux plates-formes de développer des partenariats opérationnels avec les structures sur les actions de professionnalisation.

### *Mutualiser les expériences et les outils*

- Echanger les informations et capitaliser les pratiques : permettre aux plates-formes d'accéder aux informations du secteur, d'échanger nos analyses et expérimentations ainsi que de transférer et/ou dupliquer des outils ;
- Créer et échanger des outils, mettre en place des actions communes : permettre à plusieurs plates-formes d'élaborer des actions et des outils communs.

## Les partenaires du réseau national

- AGIRC-ARRCO
- ANSP
- Conseils généraux
- DIRECCTE
- Fonds Social Européen
- Intercommunalités
- Organismes agréés de services à la personne



## Les plates-formes membres du réseau



CQFD  
Marseille (13)



ALLO1SERVICE  
Montbéliard (25)



POINT INFO SERVICES A  
DOMICILE DU GARD  
Nîmes (30)



PLEIADES EMPLOI SERVICES  
HERAULT- Montpellier (34)



PLEIADES SERVICES  
Montpellier (34)



VIVIAL ESP  
Grenoble (38)



OFFICE SERVICES  
Orléans (45)



ANJOU DOMICILE  
Angers (49)



INOV'HAND  
Lingolsheim (67)



DOM'INNO  
Avignon (84)



CIR-SP Poitiers  
(86)

### Le réseau en chiffres

- 11 plates-formes adhérentes
- 60 salariés
- 21 départements couverts
- 35 000 bénéficiaires
- 760 OASP adhérents ou partenaires
- 40 000 demandes de prestations traitées en 2010
- 5 750 personnes en recherche d'emploi accompagnées
- 582 personnes placées en emploi en 2010